



LA CONCORDANCE DES TEMPS

FICHE 2 : LA CONCORDANCE DES TEMPS À L'INDICATIF ET AU CONDITIONNEL

La fiche n° 2 propose une mise en œuvre de la leçon sur la concordance des temps et s'appuie sur les notions et le corpus présentés dans fiche n° 1.¹

Étape n°1 : compréhension du passage

Pour commencer, le professeur invite l'élève à relire les vers suivants, extraits de *L'École des femmes* de Molière.

Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu
Était en mon absence à la maison venu ;
Que vous aviez souffert sa vue et ses harangues.
Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues ;
Et j'ai voulu gager que c'était fausement²

Pour s'assurer de leur compréhension, il peut par exemple demander à l'élève quelle est la situation, comment Arnolphe réagit à celle-ci, s'il est sincère et à quels signes on s'en rend compte, comment on peut finir la phrase interrompue au cinquième vers de l'extrait. Il est bon d'élucider le sens particulier, ici, du verbe « souffrir », celui de « harangues », de l'expression « prendre foi sur » et de « gager ». On peut à dessein, pour ménager le travail sur la langue qui suit, laisser tel quel l'ordre des mots du vers 2, qui se comprend assez facilement.

1. Voir la ressource ici : <https://eduscol.education.fr/cid144098/francais-bac-2021.html>

2. La phrase est interrompue, mais on peut sans difficulté sous-entendre : « que ces propos étaient tenus ».

Étape n°2 : identification, observation, comparaison

La leçon de grammaire proprement dite commence. Le professeur invite l'élève à :

- repérer dans le passage les principales, les subordonnées et les modes et temps des verbes conjugués ;
- identifier plus précisément les trois subordonnées en justifiant sa réponse ;
- repérer les analogies entre la phrase 1 et la phrase 2.

En cas d'erreur au vers 2 de l'extrait - l'élève a en effet pu choisir « était » seulement -, on peut lui demander de proposer un ordre des mots à la fois plus prosaïque et plus actuel (« était venu à la maison en mon absence »), afin de le mettre sur la voie du plus-que-parfait de « venir ».

La schématisation suivante peut alors être proposée :

- **Phrase 1** : Quelques voisins ont dit
 1. [qu'un jeune homme était venu]
 2. [que vous aviez souffert (= permis, toléré)] ses harangues
- **Phrase 2** : Je n'ai pas pris foi (= ne me suis pas fié)... et j'ai voulu gager (= parier) [que c'était fausement...]

On fait observer que les deux phrases ont pour point commun de comporter des verbes principaux au passé.

Étape n° 3 : manipulation et observation

- L'élève est maintenant invité à transposer les principales au présent et à faire tous les changements nécessaires dans les subordonnées. On lui demande à quel(s) temps sont désormais les verbes obtenus dans les subordonnées conjonctives. Réponse attendue : passé composé.
- On lui propose ensuite de transposer à nouveau les principales au passé, mais sans, cette fois, appliquer la concordance des temps et on lui demande de réagir à «* Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu est en mon absence à la maison venu et que vous avez souffert sa vue ». L'objectif est de lui faire percevoir une dissonance ou une bizarrerie, afin qu'il ressente le besoin de la concordance des temps.
- Le professeur peut alors introduire le phénomène de concordance des temps.
 - **Dans la phrase 1**, la subordonnée conjonctive exprime dans les deux cas (passé composé ou plus-que-parfait) une antériorité par rapport au verbe principal ; le rapport de temps est chaque fois le même entre le verbe principal et le verbe de la subordonnée ; l'utilisation du plus-que-parfait résulte d'une transposition mécanique du passé composé.
 - **Dans la phrase 2**, la subordonnée conjonctive exprime la simultanéité par rapport au verbe principal et l'imparfait résulte d'une transposition mécanique du présent.
- On demande maintenant à l'élève de se figurer une autre situation : les voisins, doués de prescience ou en veine de commérages, ont annoncé à Arnolphe la future venue, en son absence, d'un jeune homme inconnu dans sa maison. L'élève doit en conséquence imaginer à l'écrit ce que peuvent devenir les propos des voisins rapportés par Arnolphe, d'abord au présent (« Quelques voisins me disent qu'un jeune homme inconnu viendra en mon absence à la maison et que vous souffrirez sa vue»), ensuite au passé (« Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu viendrait en mon absence à la maison et que vous souffririez sa vue et ses harangues. »). L'élève doit identifier le temps chaque fois employé dans la subordonnée conjonctive. S'il parle de conditionnel, le professeur précise

Retrouvez éduscol sur



que ce conditionnel n'a pas ici de valeur modale (comme dans « Vous souffririez si vous le voyiez »), mais est en réalité un temps résultant de la transposition du futur au passé, d'où son nom de « futur du passé ».

- Afin de consolider l'acquisition, il peut y avoir intérêt ici à faire lire et observer le début de la fable de Jean de La Fontaine, « Les obsèques de la Lionne » :

La femme du Lion mourut :

Aussitôt chacun accourut
Pour s'acquitter envers le Prince
De certains compliments de consolation,
Qui sont surcroît d'affliction.
Il fit avertir sa Province
Que les obsèques se feraient
Un tel jour, en tel lieu ; ses Prévôts y seraient
Pour régler la cérémonie,
Et pour placer la compagnie.

et celui de « La Cour du Lion. »

Sa Majesté Lionne un jour voulut connaître
De quelles nations le ciel l'avait fait maître.
Il manda donc par Députés
Ses Vassaux de toute nature,
Envoyant de tous les côtés
Une circulaire,
Avec son sceau. L'écrit portait
Qu'un mois durant le Roi tiendrait
Cour plénière, dont l'ouverture
Devait être un fort grand festin (...)

et à demander à l'élève la raison de ce rapprochement avec ces deux fables, dont on prend soin, là encore, de vérifier la compréhension par quelques questions sur la situation.

L'objectif est que l'élève comprenne qu'il dispose maintenant avec les fables :

- au total, de trois exemples de postériorité dans la subordonnée par rapport à la principale : « souffririez » (exemple construit par les élèves), « se feraient » et « y seraient », « tiendrait ».
- d'un nouvel exemple d'antériorité dans la subordonnée, une interrogative indirecte (« l'avait fait », transposition de « l'a fait ») et, plus loin dans « Les Obsèques de la Lionne », d'un autre exemple encore avec la conjonctive « Et soutint qu'il l'avait vu rire. »

Étape n° 4 : rédaction par l'élève de la règle de la concordance des temps

Pour aider l'élève à élaborer cette règle, on peut lui poser les questions suivantes :

- Dans quels cas recourt-on à la concordance : récit ? subordonnées ? lesquelles ?
Discours indirect (introduit par des verbes principaux signifiant dire et penser) ?
Pas nécessairement du discours indirect (cf. la phrase comportant une relative : « Elle prend ses gants dans le tiroir où elle les a rangés. », qui devient dans un récit au passé « Elle prit ses gants dans le tiroir où elle les **avait** rangés. »).
- En quoi consiste cette règle ? En quoi est-elle mécanique ?
- Quels sont les trois cas à envisager dans la subordonnée ?
- Que devient dans chacun des cas le temps du verbe de la principale ?

Étape n° 5 : réinvestissement de la notion dans un récit comportant du discours indirect

Il s'agit ici de demander à l'élève de **réinvestir la notion de concordance en composant un récit**, soit à l'écrit à la maison (1. et 2.), soit à l'oral (3.), qui, par la situation mise en place, l'amène naturellement à appliquer la concordance des temps.

1. L'élève doit écrire un récit intitulé « Le Lion et la Devineresse³ » commençant ainsi : « Un jour Sa Majesté Lionne alla trouver Dame Devineresse ». Le récit au passé doit comporter un dialogue rapporté au discours indirect et amenant à appliquer la concordance des temps.
2. L'élève doit raconter au passé une rencontre entre Arnolphe et la vieille qu'évoque Agnès à l'acte II, scène 5, vers 503-542 : « Une vieille m'aborde en parlant de la sorte. » Le récit au passé doit comporter un dialogue rapporté au discours indirect et amenant à appliquer la concordance des temps.
3. L'élève doit raconter au passé une rencontre entre deux personnes, au cours de laquelle l'une annonce à l'autre une nouvelle extraordinaire. Le récit doit comporter un dialogue rapporté au discours indirect (« a(i) raconté que » ; « a(i) dit que... » , « a(i) répondu que.. » , « a(i) annoncé que » , « a(i) fait observer que » , etc.) et amenant à appliquer la concordance des temps.

Étape n° 6 : repérage et interprétation d'une entorse à la concordance des temps.

L'élève lit la fable « Le Rat et l'Éléphant ». On s'assure d'une compréhension globale en posant quelques questions : quelle est la situation ? Comment caractériser l'attitude et les propos du Rat ? Que lui arrive-t-il probablement avec l'arrivée du Chat ?

On lui demande de relire la fin :

Il en aurait dit davantage ;
Mais le Chat sortant de sa cage
Lui fit voir en moins d'un instant
Qu'un Rat n'est pas un Eléphant.

Le professeur pose alors deux questions :

1. Pourquoi peut-on parler d'entorse à la règle de concordance des temps ?
Qu'aurait pu, en vertu de celle-ci, écrire La Fontaine au dernier vers ?
2. Comment, autrement que par la versification (nombre de syllabes), peut-on justifier cette entorse ? Peut-on la trouver logique dans une fable ?